

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 17037 Numéro SIREN : 433 242 542 Nom ou dénomination : A SURVIVAL KIT FOR PARIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt 51330

A Survival Kit For Paris

SARL au capital de 7.622,45 euros
Siège Social : 61, rue de Montreuil – 75011 PARIS
N°SIRET 433 242 542 00036

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

28 JUL. 2023

Sous le N° :

51330

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés en date du 19 juin 2023

L'an deux mille vingt trois
Le lundi 19 juin à 19 heures

Les associés de la société à responsabilité limitée A Survival Kit for Paris au capital de 7.622,45 euros se sont réunis au siège social :

61, rue de Montreuil 75011 PARIS
sur convocation faite par la gérance, conformément aux statuts.

Était présent

Monsieur Jean Taquet

Associé - propriétaire de 250 parts de 15,2449 euros chacune

soit 3.811 euros

Madame Lucille Taquet

associée-gérante - propriétaire de 250 parts de 15,2449 euros chacune

soit 3.811 euros

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Taquet, associé.

Le Président constate que les associés présents et représentés possèdent la totalité du capital social et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation
- les rapports de la gérante sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le bilan, le compte des résultats, l'inventaire et l'annexe au 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée,

et généralement tous les documents prévus par la loi et les règlements.

Le Président rappelle que tous les documents dont la loi prescrit la communication, ont été tenus à la disposition des associés au siège social plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

61
LT

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966
- Approbation desdites conventions
- Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Affectation des résultats
- Quitus à la gérante
- Rémunération de la gérante
- Questions diverses

Puis lecture est donnée des rapports de la gérante sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

La discussion est ouverte : les explications complémentaires sont données par la gérante. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

La collectivité des associés donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant la convocation de l'Assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui font apparaître un bénéfice comptable 21939 € après déduction de l'impôt société de 3.877 €.

Elle constate également qu'il n'existe aucune dépense non déductible des bénéfices pour le calcul de l'impôt sur les sociétés et déclare qu'il n'y a donc pas lieu de se prononcer sur ce point.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à 21.969 € de bénéfice en report à nouveau créateur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

La collectivité des associés donne quitus entier et sans réserve à la gérante de l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TT
LT

CINQUIEME RÉOLUTION

La collectivité des associés connaissance prise du rapport sur les conventions visées à l'article 50 sur les sociétés commerciales, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉOLUTION

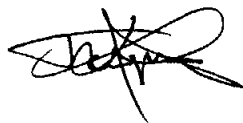
La collectivité des associés décide que la fonction de gérance n'est pas rémunérée. Toutefois, Madame Lucille Taquet percevra le remboursement de l'ensemble des frais qu'elle engage pour la société sur présentation de justificatifs.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

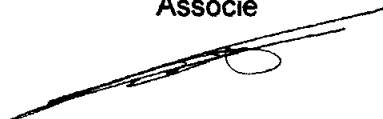
Plus personne ne demandant la parole, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés après lecture.

Lucille Taquet
Associée gérante

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lucille Taquet'.

Jean Taquet
Associé

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Taquet'.

A SURVIVAL KIT FOR PARIS
Société à responsabilité limitée de 7622,45 euros
Siège social : 61 Rue de Montreuil – 75011 Paris
N° SIRET 433 242 542 00036

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 19 Juin 2023

**RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Monsieur,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin que conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article 32 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été transmis avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

. le bilan, le compte des résultats, l'annexe, l'inventaire, le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon la méthode des coûts historiques.

L'activité de conseil a augmenté au cours de l'exercice.

Le chiffre d'affaires net de l'exercice 2022 s'est élevé à 100.478 euros en comparaison une hausse de 9,48 % par rapport à 2021 (PM 90952 euros). Il correspond à des prestations d'honoraires effectuées par les consultants qui sont rémunérés sous forme d'honoraires.

Les charges d'exploitation sont 74.697 euros.

Le résultat d'exploitation est de 25.846 euros.

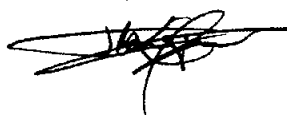
Le résultat de l'exercice est après calcul de l'impôts sur les bénéfices de 3.877€, un bénéfice de 21.969 euros que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau créditeur.

En 2022, la société a signé un nouveau bail locatif avec la SCI Manon pour un local attenant au siège social. Le local a été équipé pour offrir aux clients étrangers un service complet de « relocating » pour leurs installations en France comprenant une adresse provisoire en France.

Aucun autre changement significatif n'est à souligner durant cet exercice

Nous souhaitons que ce rapport emporte votre approbation et vous demandons de bien vouloir donner quitus à la gérance sur sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Lucille Taquet
Gérante



1. The first step is to identify the problem or question that needs to be answered. This involves understanding the context and the specific requirements of the task.

1. The first step is to identify the problem or question that needs to be answered. This involves understanding the context and the specific information required.

100-443886-11047-1

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS UNCLASSIFIED
DATE 08-11-2010 BY 60320 UCBAW/STP/STP

1000 2000

[illegible]

1. The first step is to identify the problem or goal. This involves understanding the current situation, identifying the problem, and setting a clear goal. The goal should be specific, measurable, achievable, relevant, and time-bound (SMART).

When you get a letter from the court, explain the situation to the judge. The judge will decide if you should be allowed to go home or if you should stay in the hospital.

On a pu constater que les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon la méthode des coûts historiques.

Le chiffre d'affaires net de l'exercice 2022 s'est élevé à 100 478 euros en comparaison de 94 800 euros en 2021 (PM 90952 euros). Il correspond aux

1. A record of exploitation set at 0.5048 euros
2. Charges to exploitation set at 0.887 euros

[illegible]

f_{max} f_{min} f_{max} f_{min}

A SURVIVAL KIT FOR PARIS

Société à responsabilité limitée de 7622,45 euros
Siège social : 61 rue de Montreuil – 75011 Paris
N° SIRET 433 242 542 00036

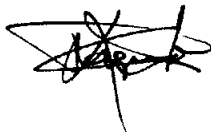
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2023

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monsieur,

En application des dispositions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune nouvelle convention visée par cet article n'a été conclue durant cet exercice.

Lucille Taquet
Gérante



DECLARATION DE NOTORIÉTÉ

Je soussigné, M. [Nom],
[Adresse],
[Ville], [Département], [France],

certifie par la présente que
[Texte de la déclaration]
[Signature]

Page 1/1

La présente déclaration est établie en vertu de l'article 20 de la loi du 24 juillet 1966
et ne constitue pas une reconnaissance officielle de la part de l'administration.
L'absence de mention de la présente déclaration dans cet exercice

Date : [Date]

[Signature]

[Signature]

1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		A SURVIVAL KIT FOR PARIS - SIREN : 433242542						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12						
		Néant ☐						
		Exercice N clos le						
		31/12/2022						
		N-1						
		Net						
		Net						
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB	2 362	AC	2 362	0	0
		Frais de développement	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		autres immos incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM			
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS			
		Autres immos corporelles	AT	90 125	AU	48 377	41 748	12 302
		Immos en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	Immobilisations financières	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières		BH	3 600	BI		3 600	3 600	
Total (II)		BJ	96 087	BK	50 739	45 348	15 902	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Merchandises	BT		BU			
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 650	BY		1 650	1 092
		Autres créances (3)	BZ	6 880	CA		6 880	5 499
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD	82 265	CE		82 265	65 000
	Disponibilités	CF	2 318	CG		2 318	30 275	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI				
	Total (III)	CJ	93 113	CK		93 113	101 866	
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
Total général (I à VI)		CO	189 200	1A	50 739	138 461	117 768	
(1) Droit au bail				(2) à moins d'un an		CP		
Clause de réserve de propriété - immob.				stocks				
				créances				

" " " "

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A SURVIVAL KIT FOR PARIS - SIREN : 433242542		Néant ☐	
						Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)				DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)				DC		
	Réserve légale (3)				DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1)				DF		
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants) EJ)				DG		
	Report à nouveau				DH	78 200	67 844
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	21 969	10 357
	Subventions d'investissement				DJ		
	Provisions réglementées				DK		
	TOTAL (I)				DL	107 791	85 823
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
	Avances conditionnées				DN		
	TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP		
	Provisions pour charges				DQ		
	TOTAL (III)				DR		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligataires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI)				DV	18 065	25 309
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	5 639	550
	Dettes fiscales et sociales				DY	5 097	6 086
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	1 869	
	Autres dettes				EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB		
	TOTAL (IV)				EC	30 670	31 945
Ecart de conversion passif				ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	138 461	117 768	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	30 670	31 945
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2052-SO 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A SURVIVAL KIT POR PARIS - SIREN : 433242542						Néant ☐	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
	Production vendue - biens	FD		FE		FF	
	Production vendue - services	FG	100 478	FH		FI	90 952
	Chiffre d'affaires nets	FJ	100 478	FK		FL	90 952
	Production stockée					FM	
	Production immobilisée					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	65
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	100 543
							90 956
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS		
	Variation de stocks (marchandises)				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	1 536	1 417
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (8bis)				PW	66 509	75 980
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	1 989	463
	Salaires et traitements				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA	4 619	900
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	44	29
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF
							78 789
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	25 846
							12 167
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-IV+V-VI)						GW	25 846
							12 167

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

OF THE UNITED STATES OF AMERICA

FROM THE FIRST SETTLEMENTS TO THE PRESENT TIME

BY

JOHN F. JOHNSON

NEW YORK

JOHN F. JOHNSON

NEW YORK

JOHN F. JOHNSON

NEW YORK

JOHN F. JOHNSON

NEW YORK

JOHN F. JOHNSON

NEW YORK

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFP N° 2053-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A SURVIVAL KIT FOR PARIS - SIREN : 433242542				Néant ☐			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	3 877	1 810	
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	100 543	90 956	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	78 574	80 599	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	21 969	10 357	
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
(2) Dont produits de locations immobilières				HY			
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG			
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP			
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				IH			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX			
(8ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD			
(9) Dont transferts de charges				A1			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5			
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
facultatifs A5				obligatoires A9			
dont cotisations facultatifs Madelin A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs		

A Survival Kit for Paris
61 rue de Montreuil – 75011 PARIS
SARL au capital de 7622,45 euros
N° SIRET 433 242 542 00036

ANNEXE

Exercice clos le 31/12/2022 - Durée : 12 mois

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), pour un montant de 90.125 €.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Le cumul des amortissements des immobilisations corporelles au 31/12/2019 est de 48.377 €.
- Créances :
Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale soit au total 1.650 €
Les créances clients font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles une provision pour dépréciation. Il n'y a plus de provisions inscrites au bilan.

Engagements financiers et autres informations

Engagements donnés	0
Effets escomptés non échus	0
Avals et cautions	0
Crédit- bail mobilier	0
Crédit bail immobilier	0
Autres engagements	0
Dettes garanties par des sûretés réelles	0
Autres informations significatives	Néant

[illegible][illegible]

2772 R4

The authors are grateful to the National Natural Science Foundation of China (Grant No. 81273055) and the National Natural Science Foundation of China (Grant No. 81273055) for their financial support.